



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques



Quand l'âgisme mène à considérer toutes les personnes aînées comme étant vulnérables et sujettes à la maltraitance.

Référence

Beaulieu, M. et Crevier, M. (2013). Quand l'âgisme mène à considérer toutes les personnes aînées comme étant vulnérables et sujettes à la maltraitance. *Vie et vieillissement*, 11(1), 5-11.

Type de texte

Format: Article scientifique

Contenu: Recension des écrits

Thèmes abordés

Définition, facteurs de vulnérabilité, notion de genre, organisation des services, associations d'aînés, politique publique, âgisme et association entre vulnérabilité et vieillissement

But ou question de recherche

Une recension systématique des écrits portant sur la vulnérabilité dans le domaine de la maltraitance envers les personnes aînées est proposée. Cette démarche a pour but de porter un regard critique sur l'association conceptuelle entre le vieillissement, l'état de vulnérabilité croissant et le risque de vivre une situation de maltraitance. Globalement, la visée de l'article est donc de se distancer d'une vision intrinsèque et déterministe de la vulnérabilité, tout en considérant l'âgisme comme un facteur global afin de mieux cerner le phénomène de la maltraitance envers les personnes aînées.

Problématique

L'accroissement du nombre de personnes aînées, et du même coup l'augmentation de la proportion qu'elles représentent au sein de la population québécoise, se constate depuis quelques années. Cela va de pair avec l'ascendance de la couverture et de la propagation des représentations sociales négatives associées à ce changement démographique mises de l'avant par les médias traditionnels. En effet, elles sont dépeintes la plupart du temps comme étant un fardeau économique pour la société puisqu'elles sont inactives sur le marché de l'emploi, en plus d'exercer une pression sur le système de santé. Ces représentations négatives ont pour conséquence de faciliter l'association entre vulnérabilité et vieillissement dans le domaine de la gérontologie sociale. Or, ce concept engendre un malaise dans ce champ du savoir. Pour cause, les perspectives négatives associées au vieillissement favorisent l'utilisation du concept de vulnérabilité en gérontologie où la personne aînée est intrinsèquement perçue comme statique et figée, et ce, sans mettre en perspective les éléments entrant en interaction (individu-individu ou individu-société) et contribuant à la construction sociale de la vulnérabilité chez les personnes aînées. De ce fait, il est nécessaire de modifier notre vision du vieillissement et de la vulnérabilité afin de la rendre dynamique. Cela aura comme plus-value d'identifier le ou les processus de vulnérabilisation et ainsi faciliter le passage de la croyance soutenant que la personne aînée est seule responsable de ce qui lui arrive à la mise en place d'une réflexion sur les conditions sociales de production de cette vulnérabilité.

Méthodologie

L'explication de la procédure permettant de mener la recension systémique des écrits n'a pas été détaillée dans la section de l'article allouée à cet effet. Par contre, un corpus de texte fut construit par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées en y incluant 17 textes désignant spécifiquement l'âgisme et la discrimination comme facteurs de vulnérabilisation des personnes en situation de maltraitance.

Résultats

Politiques sociales et organisation des services : Un manque de considération des besoins des personnes aînées dans l'élaboration des politiques sociales et des programmes sociaux contribue à leur vulnérabilisation. En ce sens, un questionnement émerge : est-ce que certaines sociétés sont plus discriminantes que d'autres envers leurs personnes aînées? La réponse varie sur un continuum ayant comme pôles opposés un protectionnisme exacerbé, ce qui a comme impact de véhiculer le stéréotype de la personne aînée dépossédée de ses moyens, et un retrait complet de l'intervention sociale en matière de protection des personnes aînées, entraînant ainsi un climat d'irrespect entre les générations et favorisant la vulnérabilité de ces dernières.

Participation citoyenne et violation des droits des aînés: Les freins à la participation citoyenne des personnes aînées et la violation de leurs droits conduisent vers leur vulnérabilisation et conduisent à des situations de maltraitance et d'âgisme pour lesquelles des organismes communautaires se mobilisent dans le but de les dénoncer et d'y lutter.

Croisement de diverses situations d'oppression : L'âgisme n'est pas seulement l'objet d'un facteur, mais se rattache à plusieurs conditions intrinsèques à la personne aînée qui entre en interaction telles que son genre, son origine ethnoculturelle, son orientation sexuelle, etc. Ces conditions vulnérabilisent la personne aînée et favorisent ainsi l'apparition d'un climat propice à la maltraitance. Par contre, une analyse plus globale de ces situations, qui prend en compte les facteurs extrinsèques à la personne aînée, reste nécessaire afin de mieux saisir les facteurs de vulnérabilisation reliés à l'âgisme menant à des situations de maltraitance.

En effet, certaines personnes aînées disent être infantilisées ou considérées comme «inutiles ou incomptétentes» lorsqu'elles entrent en interaction avec autrui (microsystème).

De plus, elles affirment qu'il manque de services publics leur étant destinés et que les services dispensés sont de mauvaises qualités (mésosystème). Finalement, il ressort de leurs propos que les politiques publiques et les programmes sociaux comportent des lacunes dans l'amélioration de leur qualité de vie (macrosystème).

Discussion

Actuellement, trois stratégies de lutte contre l'âgisme se côtoient dans le champ de la lutte contre la maltraitance au Québec : 1) Le lobby des associations d'aînés dénonce les situations de maltraitance et d'âgisme; 2) La promotion de l'empowerment des personnes aînées par les actions d'individus et d'organismes communautaires et 3) L'adoption de politiques sociales et d'un plan d'action afin de modifier en profondeur la perception, les valeurs et les attitudes de la société à l'égard du vieillissement et des personnes aînées.

Conclusion

En conclusion, l'âgisme influence nos rapports sociaux et découle, la plupart du temps, sur une association entre vieillissement et vulnérabilité, ce qui à son tour s'associe à la maltraitance. Cependant, la possibilité de modifier cette perception subsiste puisque la lutte contre l'âgisme, comme facteur de vulnérabilisation à la maltraitance, passe notamment par des revendications sociopolitiques (promotion de la bientraitance), la défense de droits et l'association des différents acteurs de la société afin d'obtenir des modifications structurelles qui répondent davantage aux besoins des personnes aînées.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les auteurs ne proposent pas de pistes pour la pratique ou la recherche.

Date de réalisation de la fiche :

1 mai 2015

